

1613_051.jpg

Seconde Continuation.

51

la France ses Capitaines & soldats d'essire, le Roy la Noblesse, l'ornement de sa Couronne: Et Dieu ses ames que Sathan luy rauist.

Tant de deffences faictes par les Roys saint Loys, Henry 2. Charles 9. & au mois de Iuin 1609. par le Roy Henry le Grand: & mesmes en 1611. par le Roy à present regnant, contre l'invention des rencontres sans appel, n'ont peu esteindre ceste mauuaise procedure de combats & duëls, qui doit estre reprouuee comme chose bestiale, & qui ne fut oncques reçeuë par les anciens, si ce n'a esté en faict de bonne guerre, sçauoir d'un subiect contre l'ennemy par permission du General de l'armee, ou mesmes d'un General contre l'autre pour espargner le sang des subjects: comme il s'en voit plusieurs exemples dans les histoires.

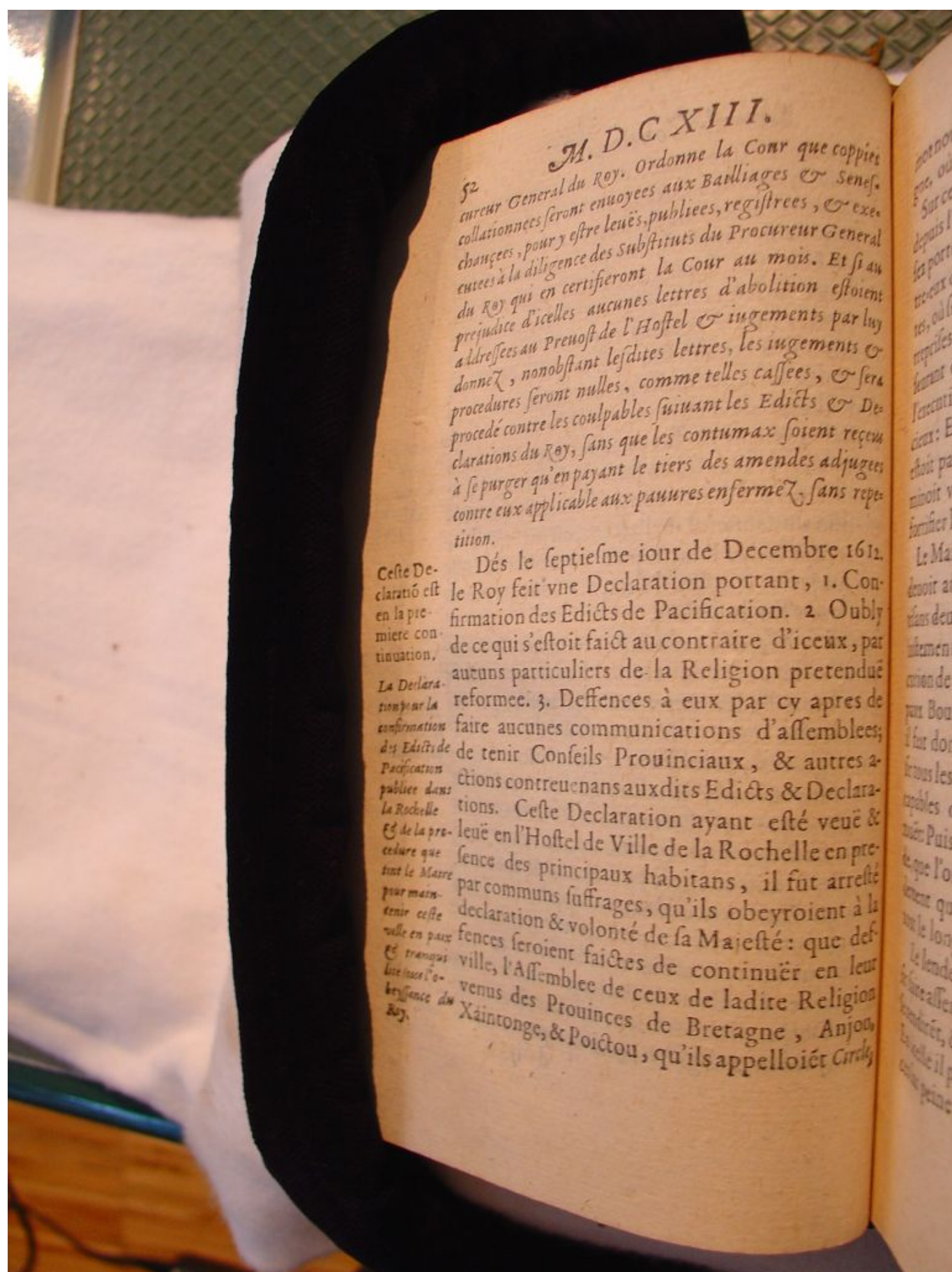
Aussi sa Majesté taschât par tous moyës d'empescher le cours de tels mal-heurs, fit encôres en ce mois de Ianuier vne Declaration, par laquelle elle vouloit & entendoit ne donner aucunes grâces, remissions, ny abolitions à ceux qui contrenueroient sous quelque couleur & pretexte que ce fust, aux Edicts & Declarations sur le faict des duëls, combats, & rencontres, appels, & autres chefs y contenus & specifiez, ains qu'il fust procedé extraordinairement selon la rigueur d'iceux contre les contrenuants, ceux qui les retireroient & auroient en leur puissance. La Cour de Parlement en veriffiant ceste Declaration le 18. iour de Mars, fit mettre, Leuës, publiees & registres, oy & ce requerant le Pro-

*Declaration
sur les Edicts
des duëls.*

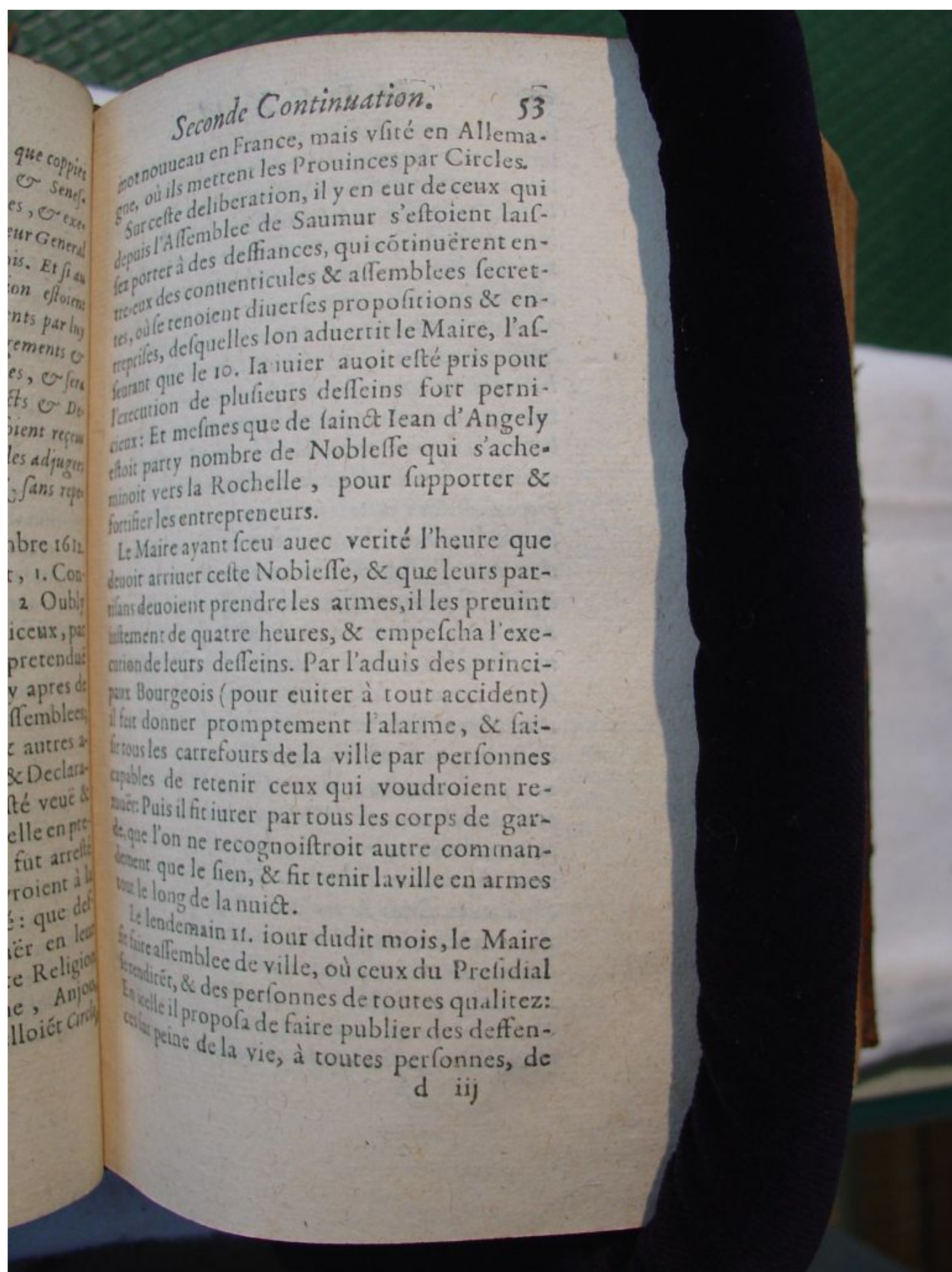
*Verifiees en
la Cour le 18.
Mars.*

d ij

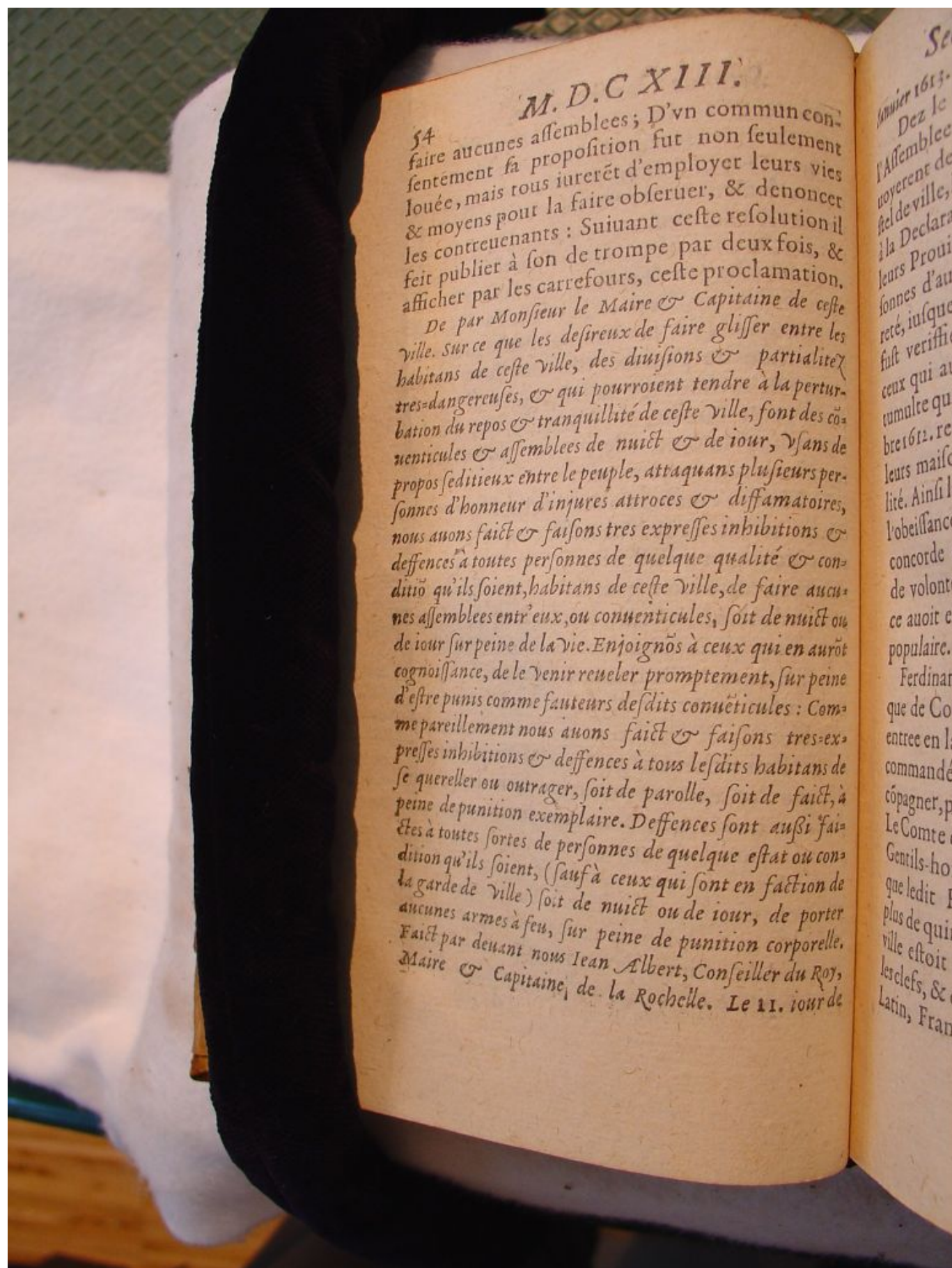
1613_052.jpg



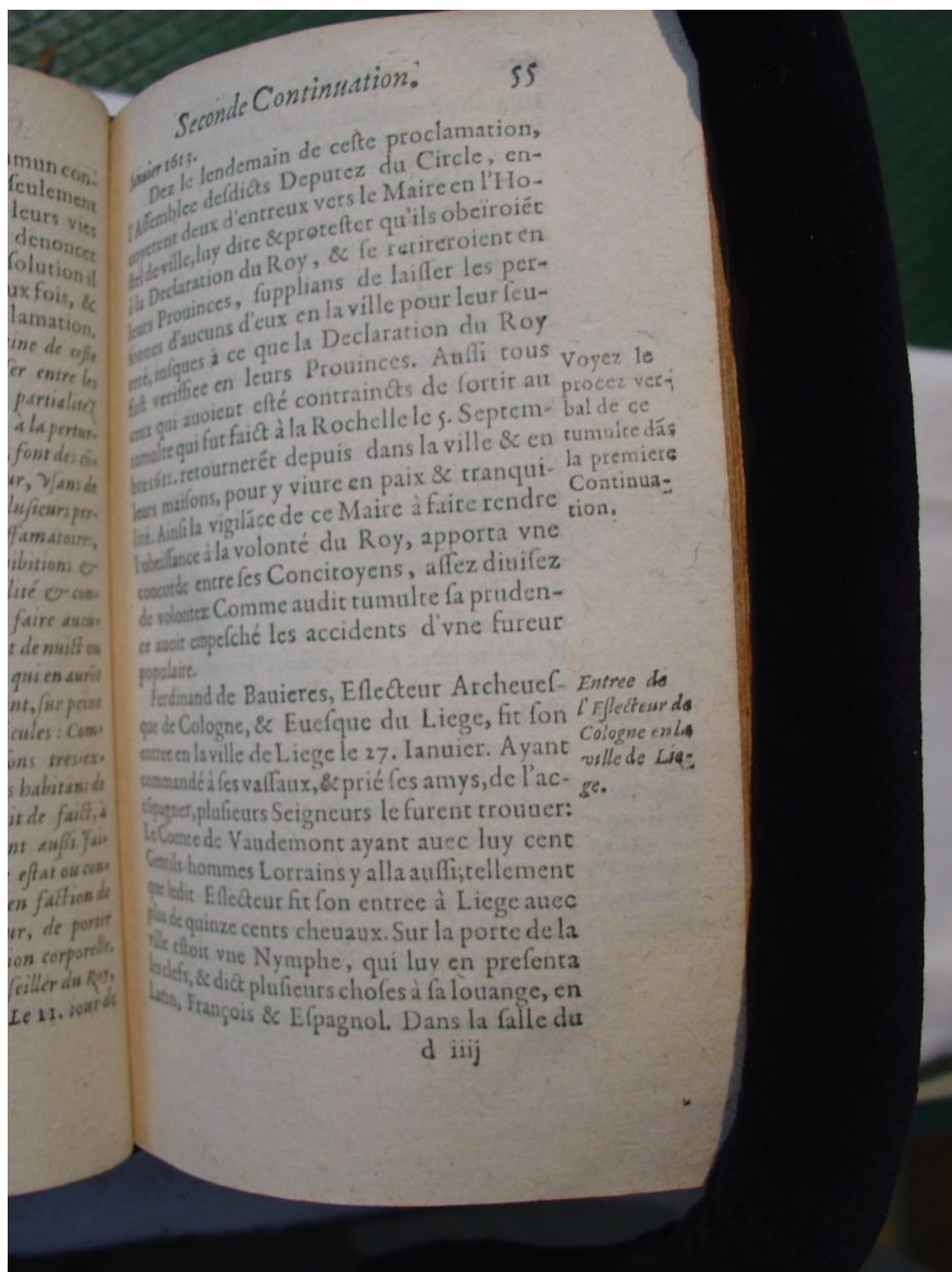
1613_053.jpg



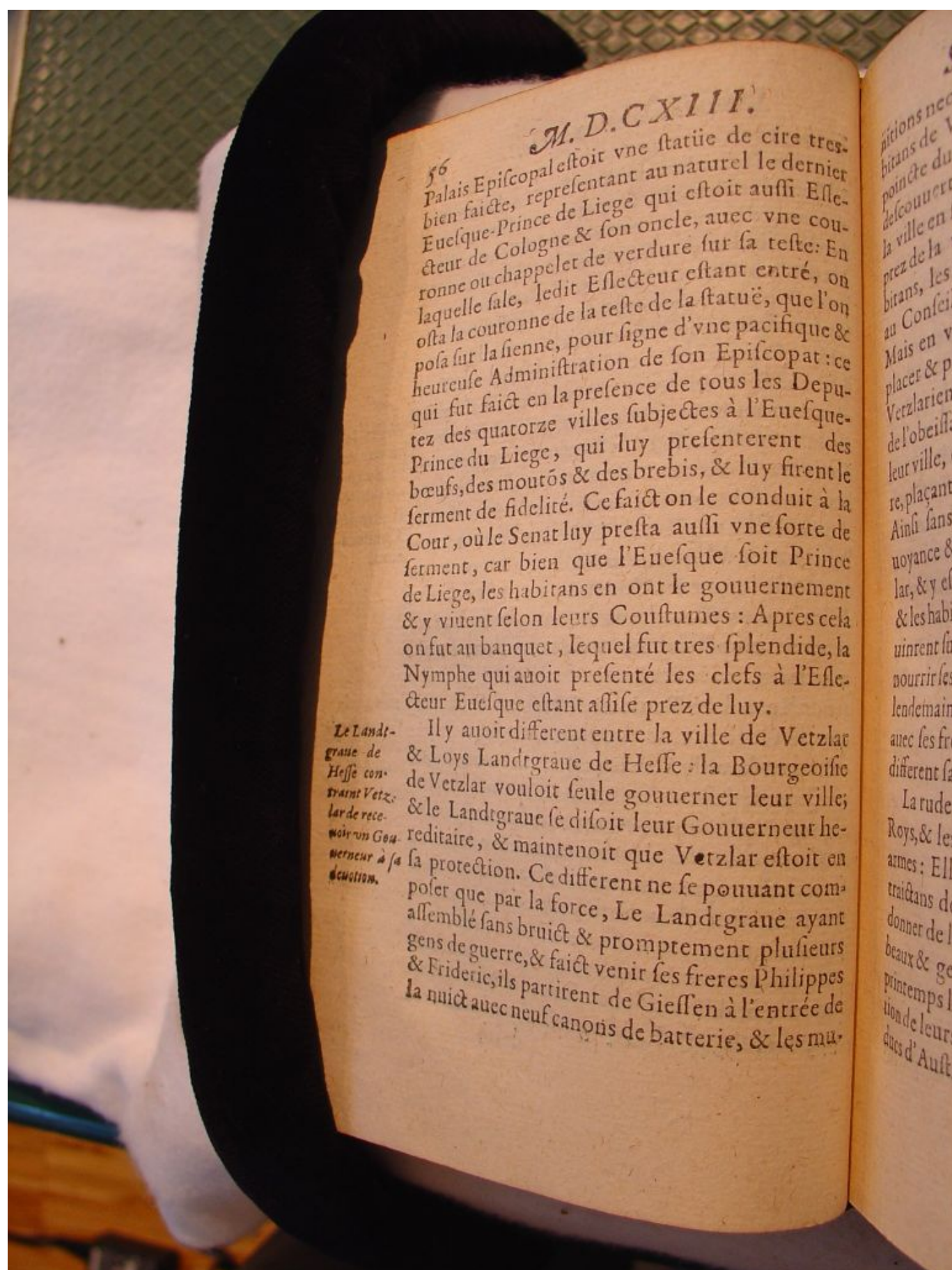
1613_054.jpg



1613_055.jpg



1613_056.jpg



1613_057.jpg

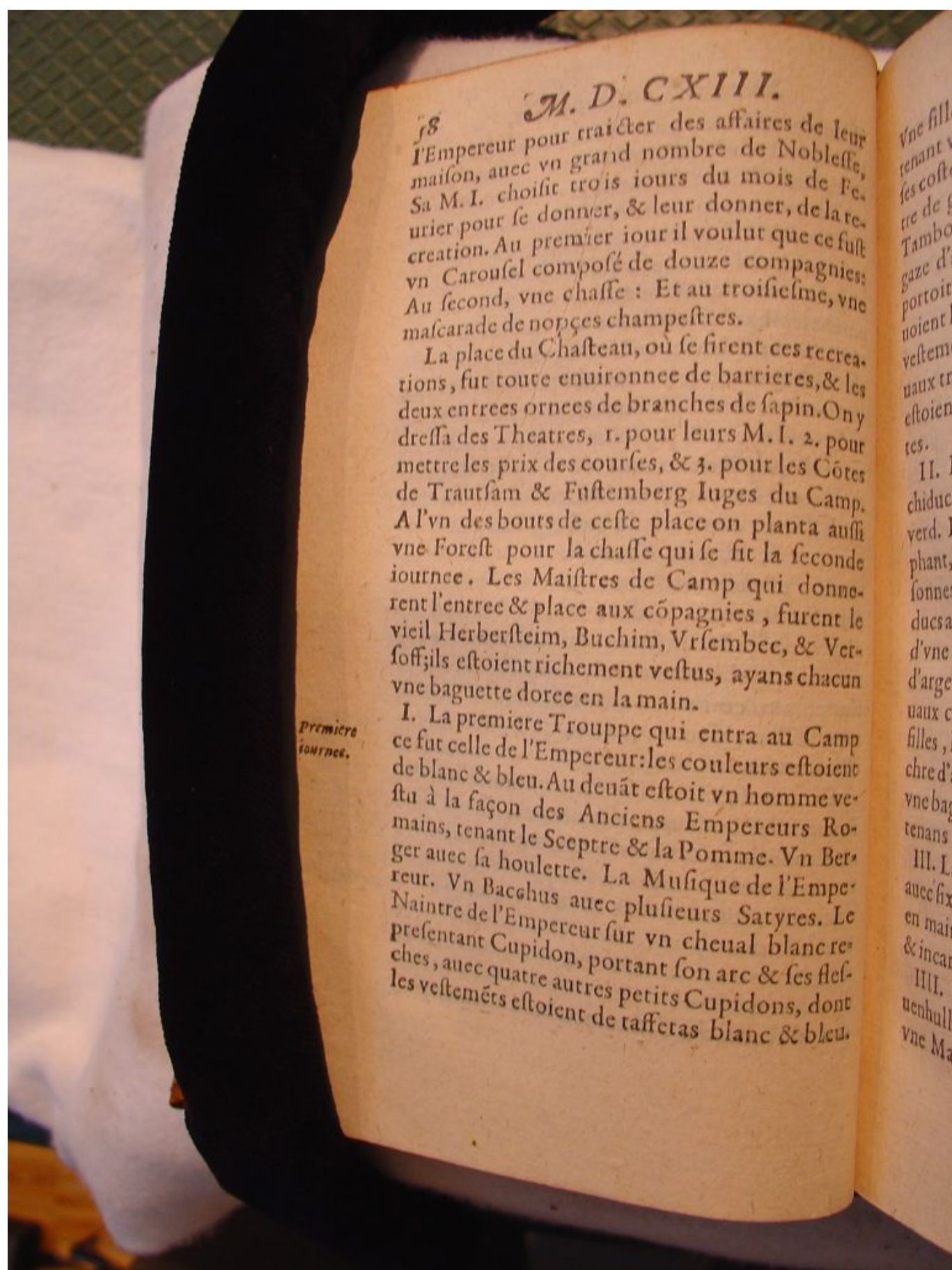
Seconde Continuation. 57

itions necessaires pour se faire voye si les habitants de Vetzlar luy refusoient la porte. A la poincte du iour estât arriué prez de Vetzlar, & descouuert par la sentinelle du clocher, toute la ville en fut fort esmeuë: La veuë du Prince si prez de la ville auégla l'entendement des habitants, les vns courans aux armes, & les autres au Conseil pour resoudre ce qu'ils feroient. Mais en vne heure le Landtgraue ayant faict placer & pointer trois canons prests à tirer, les Vetzlariens se voyans surpris, prirent le chemin de l'obeissance, & luy ouurirent les portes de leur ville, où il entra avec tous ses gens de guerre, plaçant son canon aux aduenües du marché. Ainsi sans coup ferir le Landtgraue par prouoyance & diligence se rendit maistre de Vetzlar, & y establit vn Gouverneur à sa deuotion; & les habitans en perdant leur pretention, deuinrent subjects, & furent quittes pour lors de nourrir les soldats vne seule iournee: car dez le lendemain ce Prince s'en retourna à Giessen avec ses freres, content de ce qu'il auoit finy ce differant sans trouble.

La rude saison de l'hyuer contrainct assez les Roys, & les Souuerains de dōner trefues à leurs armes: Elle faict qu'ils se retirent aux villes, où traitans de leurs affaires ils ne laissent pas de se donner de la recreation & du trauail, par de beaux & gentils exercices, en attendant que le printemps leur ouure la commodité de l'execution de leurs hautes entreprises. Tous les Archiducs d'Autriche s'estans rendus à Vienne prez

*De ce qui se
passa au Car-
rousel fait à
Vienne en
Autriche.*

1613_058.jpg



1613_059.jpg

Seconde Continuation.

59

Vne fille à cheual, vestuë d'une gaze d'or rouge, tenant vn cœur en sa main : deux autres filles à ses costez, l'une vestuë de gaze d'or bleu, & l'autre de gaze d'argent. Des Trompettes : Des Tambours d'airain : Trois Escuyers vestus de gaze d'argent & bleu, Celuy de costé droid portoit vn Soleil, & le gauche vn Iris. Puis suivoyent les Cheualiers de l'Empereur ayans leurs vestemens en Anciens Romains, & leurs chevaux tres richement caparaçonnez. Apres eux estoient nombre d'Escuyers avec lances peintes.

II. La seconde troupe estoit celle des Archiducs. Les couleurs estoient de blanc & verd. Deux Vierges montees, l'une sur vn Elephant, l'autre sur vn Crocodile : Plusieurs personnes masquées : Six trompettes : Les Archiducs avec la lance, ayans aussi leurs vestemens d'une façon à l'antique, la coiffure de toile d'argent, les pernnaches verds, & leurs chevaux caparaçonnez des mesmes couleurs : Deux filles, l'une vestuë de gaze verte, tenant vn ancre d'argent : l'autre de gaze d'argent tenant vne bague d'or. Dix Estafiers, & trente Escuyers tenans chacun vne lance peinte.

III. La troisieme estoit le Marquis de Megav, avec six Cavaliers ayans l'armet en teste, la lance en main. Les couleurs estoient de bleu, blanc & incarnat.

III. La quatrieme estoit le Baron de Chouenuller, lequel faisoit cheminer devant luy vne Machine en forme de theatre, sur lequel

1613_060.jpg

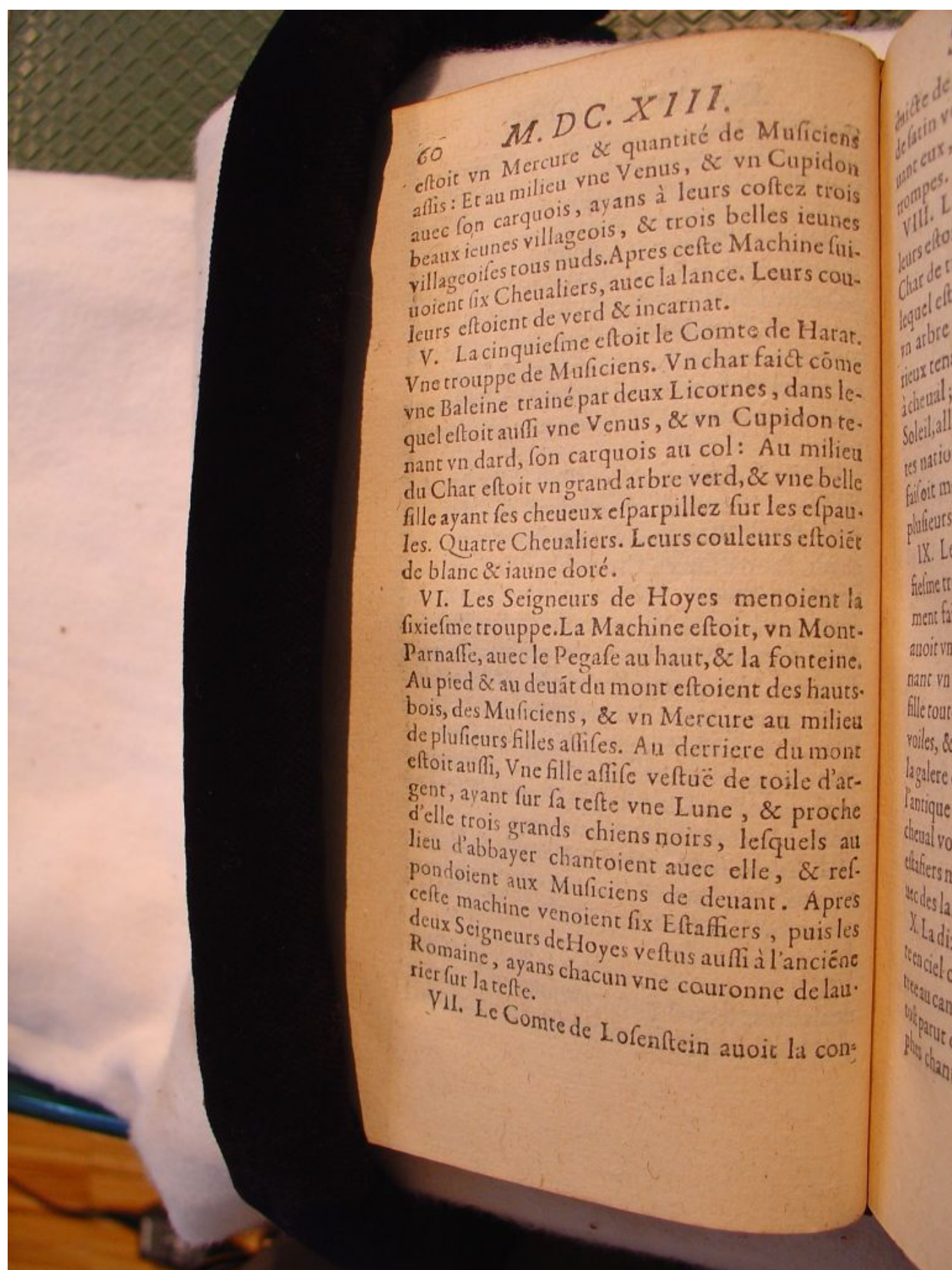


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan